

## CODERS 03

### ASSEMBLEE GENERALE du 16 NOVEMBRE 2017 MOULINS

#### RAPPORT MORAL

•  
*Quand je suis entrée au club de la Retraite Sportive d'Ainay-le-Château, en 2004, j'étais loin de me douter que j'occuperais le poste de Présidente du CODERS, 13 ans après !  
Me voilà donc devant vous après une petite année de fonctionnement !  
Je n'étais pas du tout préparée à occuper cette fonction puisque je m'étais représentée au secrétariat, mais c'était sans compter sur le manque de motivation pour ce poste de la part de tous les membres élus du nouveau Comité Directeur.  
Je remercie Yolande pour tous les conseils éclairés qu'elle a bien voulu me donner et pour l'aide qu'elle m'apporte encore.*

#### COMITE

*Une équipe dynamique et efficace s'est finalement formée autour de moi grâce notamment à la cooptation d'**Henriette RIEU** au secrétariat.  
Malheureusement, les aléas de la vie ont aussi fait que notre trésorier, **Jacky PILARD**, s'est vu contraint de démissionner. Merci Jacky pour le travail que tu as fait, pas forcément dans de bonnes conditions psychologiques.*

*Nouvelle cooptation en la personne d'**Alain RIEU** au poste de **trésorier**; Deux nouveaux membres sont venus se joindre à nous ; suite à la démission de **Didier BOUGAIN**, **Daniel De MEERLER** a intégré le Comité en tant que responsable de la **Mémoire en Eveil** et **Jacky SAVEANT** est venu proposer son expérience au service du **développement** aux côtés de **Paulette BOTTEAU**.*

*Ces 4 cooptations seront soumises à votre vote tout à l'heure.*

*Si vous validez ces cooptations, le Comité Directeur se composera de **17 membres** (11 hommes et 6 femmes ce qui ne reflète pas la proportion d'hommes et de femmes au sein de nos clubs).*

*Les 3 postes clés du bureau sont tenus par des licenciés du club d'Ainay-le-Château. La proximité est un vrai « plus » pour le fonctionnement du bureau mais si vous pensez que cette concentration puisse être nuisible, alors la porte est grande ouverte, le maximum étant de 21 membres !*

Le poste de **vice-présidente** est tenu par Geneviève DESCOINS et celui de **référént formation** par Alain Joachim secondé par Isabelle CHARVY.

On recherche toujours un médecin qui pourrait intervenir notamment lors des stages.  
Le CD s'est réuni 6 fois et le bureau 5 fois.

## **ETAT DES LIEUX**

Au 31 août 2017, le CODERS comptait **3253 licenciés répartis dans 23 clubs**, 32% d'H et 68% de F, 1/3 des adhérents ont entre 65 et 69 ans. 203 animateurs encadraient les activités sportives auxquels viennent s'ajouter les 63 animateurs des ateliers MEE.

Malheureusement, au cours de la saison passée, 2 clubs ont signifié leur retrait de la FFRS et les contacts pris pour créer de nouveaux clubs n'ont pas encore abouti, les municipalités faisant face à un nombre croissant d'associations. D'autre part, le manque de bénévoles désirant s'investir dans un bureau est toujours, et de plus en plus un réel problème ; mais l'équipe « développement » va continuer ses investigations.

Je reviens tout de suite sur le départ des clubs de Montluçon et Montmarault (soit 343 adhérents) ; je regrette vivement qu'aucun dialogue n'ait pu avoir lieu, ni avec les présidents, ni avec les adhérents. On a appris depuis que tous n'étaient pas d'accord mais personne n'a voulu, ou pu, prendre l'initiative de poursuivre la vie du club au sein de la FFRS.

Les raisons invoquées pour ces départs sont en 1<sup>er</sup> lieu, le **coût de la cotisation** par rapport au bénéfice retiré (soit 26€ tout confondu). Une grande partie de cette cotisation étant allouée à la formation, **26€ c'est 2,60 par mois** (si on retire juillet et août) ; l'animation dans nos clubs ne vaut-elle pas 2,60€ par mois ? Un adhérent peut pratiquer jusqu'à 7 activités. Nos animateurs participent à des stages FFRS quelquefois très loin de leur famille, ils s'investissent sans compter tout au long de l'année ! Pourrait-on trouver une Fédération sportive, qui plus est multisports, dont la cotisation annuelle serait moins élevée ? Les animateurs des 2 clubs concernés ont bénéficié encore cette année des formations PSC1. Il faut préciser que le brevet fédéral d'animateur accordé par la FFRS n'a aucune valeur en dehors de nos clubs.

Bien sûr à la cotisation FFRS, s'ajoute la **part du club** bien différente d'un club à l'autre selon qu'il propose des activités avec intervenant extérieur ou pas.

La 2<sup>ème</sup> raison invoquée est la **contrainte administrative** ; on l'a encore vu cette année avec la saisie des licences, les nouvelles directives concernant le certificat médical, les assurances... L'informatique est également souvent citée dans les difficultés à gérer les clubs mais c'est aussi un formidable moyen de communication. Il est vrai que notre génération n'est pas forcément à l'aise dans ce domaine ; tout changement est déstabilisant mais on peut difficilement aller contre l'évolution de la société. C'est pour cette raison qu'il est important que les plus jeunes d'entre nous s'investissent au sein des comités directeurs.

*Ces clubs qui nous quittent renient les valeurs de la Fédération, ces mêmes valeurs qui avaient permis leur création !*

## **ENSEMBLE POUR VOTRE TERRITOIRE**

*Pour faire connaître ces valeurs défendues par la Retraite Sportive (le bienfait des activités sportives pour les seniors mais aussi, et peut-être surtout, la convivialité qui règne dans nos clubs), le CODERS a participé à une action initiée par la FFRS « **Ensemble pour votre territoire** » à l'initiative du club de Lavault Ste Anne.*

*4 journées ont été organisées par 4 clubs du secteur géographique de Montluçon ; outre Lavault, Huriel, Villefranche et Ainay-le-Château. Ces journées qui s'adressaient à tout public, ont permis de faire découvrir nos activités mais aussi de nouvelles comme le badminton ou le disc golf.*

*La FFRS a soutenu l'action financièrement et **Mathieu CAPRON, conseiller technique fédéral**, nous a apporté l'aide technique qui nous faisait défaut. Un grand merci à lui.*

## **PLAN DE DEVELOPPEMENT**

*Cette action entre dans le **Plan de Développement** établi en mars dernier, pour 4 ans, qui conditionne un apport financier important pour le fonctionnement de notre comité. Il porte sur 3 axes principaux :*

*- 1- **Consolider le réseau**, dynamiser les pôles restent des priorités ; des actions telles que « Ensemble pour votre territoire », les rencontres départementales, les échanges entre clubs ou les journées promotionnelles permettent de faire connaître la Retraite sportive, de renforcer les liens entre clubs et d'attirer de nouveaux adhérents. Des clubs partent certes, mais d'autres augmentent leur nombre d'adhérents de façon significative.*

*- 2- **Pérenniser et développer les activités** : le CODERS continuera à aider les clubs dans l'achat d'**équipements sportifs** et dans la **création d'activités nouvelles** comme le badminton par exemple. Mais le plus gros enjeu de ce 2<sup>ème</sup> point reste toujours **la formation** (formation initiale et formation continue). 200 animateurs pour + de 3000 adhérents, c'est en moyenne 1 animateur pour 15 adhérents avec de grandes disparités ; certains clubs arrivent à former 1 animateur pour 5 licenciés alors que d'autres en ont 1 pour 30.*

*Cas particulier pour la **Mémoire en éveil qui compte plus de 60 animateurs** ; cette activité, très appréciée dans nos clubs, n'est toujours pas reconnue par la Fédération malgré un nouveau dossier déposé ; elle sera donc toujours entièrement financée par le CODERS.*

*De nombreux clubs sont maintenant soucieux de garder leurs adhérents le plus longtemps possible malgré l'avancée en âge ou la perte des capacités physiques, au travers d'activités plus « douces » : toute petite marche, gymnastique adaptée, ateliers « Après le Sport »...*

*Merci à tous ces encadrants qui permettent à nos seniors les plus vulnérables de conserver un lien social au travers de nos clubs.*

*- 3- **Communiquer** est le 3<sup>ème</sup> point, primordial pour faire connaître la Retraite Sportive et son action dans le « Bien vieillir » ; il est important que les clubs et le CODERS se fassent connaître en participant par exemple, localement, à des forums ou à des rencontres multi associations.*

*De nouveaux livrets du CODERS sont en préparation et chaque club pourra y insérer ses propres coordonnées.*

*Les sites internet fonctionnent bien ; celui du CODERS est le reflet des manifestations de vos clubs, pensez à envoyer vos articles et photos. De nombreuses questions trouvent leurs réponses sur ces sites.*

*La Presse locale est également un vecteur important de communication pour nos clubs.*

*Enfin, la revue Vital'ité peut également être une vitrine des actions menées dans notre département.*

## **SUBVENTIONS**

*Ce plan de développement a été transmis au Conseil départemental et au Centre National de Développement du Sport avec les demandes de subventions.*

*Depuis quelques années, les subventions accordées baissent ; cette année, le Conseil Départemental nous a alloué une somme de 1050€ et le CNDS 4000€ dans un 1<sup>er</sup> temps, aucune aide n'ayant été accordée dans le cadre de la formation mais grâce à Michel SENNEPIN, de la DDCSPP, que je remercie sincèrement, nous avons finalement obtenu 955€ en plus pour les actions de formation ; la gestion de ces actions est maintenant assurée par le CORERS AURA. Notre adhésion n'étant effective que depuis le mois de mars, nous vivons actuellement une période de transition. Deux membres du CODERS représentent l'Allier au CORERS : Paulette BOTTEAU et Alain JOACHIM. Michèle BIELER vous parlera tout à l'heure du CORERS et de ce qu'il apporte au CODERS.*

## **CONGRES FFRS**

*Le congrès de la FFRS a été organisé dans l'Allier sur le site de Vichy-Bellerive à l'initiative de notre ex-présidente Yolande GUERIAUD ; l'équipe autour de Yolande a été très efficace et les retours des autres CODERS ont été très positifs. Un grand merci à vous. Au cours de l'Assemblée Générale, un nouveau Comité Directeur a été élu, dont Yolande GUERIAUD qui occupe le poste de 2<sup>ème</sup> vice-présidente auprès du président Gérard DESHAYE. Les rapports des différentes commissions permettront aux participants de répondre à la question que beaucoup se posent: « La Fédé, à quoi ça sert ? ». Ce congrès a également permis de mieux faire connaître notre département.*

*Au cours de cette AG à Vichy, le CD m'avait chargée de nommer Roland Sureau Président d'honneur du CODERS et ce, pour toutes les actions qu'il a menées au service de la Retraite Sportive au cours de ses 26 années de comité et pour l'aide qu'il va continuer à nous apporter notamment dans l'organisation de la rencontre de pétanque à St Hilaire. Merci encore Roland.*

## **CONCLUSION**

*Pour conclure, je voudrais vous assurer que le Comité Directeur s'engage à poursuivre son effort dans la limite de ses moyens, afin de permettre aux clubs d'accueillir les seniors dans de bonnes conditions de sécurité au travers d'activités sportives de qualité encadrées par des animateurs formés et compétents.*

*Je remercie tous les présidents et membres des CD pour l'accueil qu'ils m'ont réservé lors de leurs AG ; j'ai découvert des petits clubs qui ont des difficultés pour renouveler leurs dirigeants mais qui se battent pour rester au sein de la FFRS parce qu'ils sont convaincus des valeurs qu'on y prône. La convivialité et la solidarité qui règnent dans nos clubs aident à surmonter les moments difficiles que tous, nous connaissons un jour ou l'autre.*

*Je remercie toutes les municipalités qui nous facilitent la tâche que ce soit grâce aux subventions accordées ou par la mise à disposition des salles. Un grand merci évidemment à tous les adhérents et animateurs bénévoles, vous tous qui êtes présents aujourd'hui, sans qui la Retraite sportive n'existerait pas.*

*Merci à tous.*